



---

## RAPPORT DU COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT

### Rectificatif

#### Paragraphe 11

Remplacer le texte par le suivant:

11. Au cours de la période à l'examen, le Comité a reçu de quelques États parties (Espagne, Émirats arabes unis, Italie et Maroc) des renseignements complémentaires soumis en application des recommandations qu'il avait formulées dans ses observations finales ou revêtant la forme de données et de commentaires se rapportant aux observations faites par le Comité (voir CRC/C/121, par. 19 et 20; CRC/C/132, par. 22; CRC/C/15/RESP/Add.211).

-----